

Centres régionaux de collecte des déchets spéciaux des ménages

Horaires 2021 et lieux de ramassage

Depuis 2004, les habitants des trois districts peuvent remettre gratuitement leurs déchets spéciaux ménagers (peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.) dans les centres suivants :

Tableau des jours et heures d'ouverture par district :

District	Site de collecte	Jour en 2021
Ajoie	Station d'épuration du SEPE Zone industrielle Bonne-Fontaine 8 032-466 33 66 2900 Porrentruy => 3 ^e lundi du mois : 14h00-17h00 (en cas de jour férié : report au 4 ^{ème} lundi du mois)	18 Janvier 15 Février 15 Mars 19 Avril 17 Mai 21 Juin 19 Juillet 16 Août 20 Septembre 18 Octobre 15 Novembre (Férié) → report au 22 Novembre 13 Décembre
Delémont	Recyplus Entsorgung AG (ex. K+S Entsorgung AG) Zone industrielle Rue St-Henri 2 032-423 16 62 2800 Delémont => 3 ^e mardi du mois : 16h00-18h00 (en cas de jour férié : report au 4 ^{ème} mardi du mois)	19 Janvier 16 Février 16 Mars 20 Avril 18 Mai 22 Juin 20 Juillet 17 Août 21 Septembre 19 Octobre 16 Novembre 21 Décembre
Franches-Montagnes	Landi ArcJura SA Zone industrielle Chemin des Labours 12 032-936 51 15 2350 Saignelégier => 1 ^{er} lundi du mois : 16h00-18h00 (en cas de jour férié : report au 2 ^{ème} lundi du mois)	04 Janvier 01 Février 01 Mars 05 Avril 03 Mai 07 Juin 05 Juillet 02 Août 06 Septembre 04 Octobre 01 Novembre (Férié) → report au 08 Novembre 06 Décembre

La collecte gratuite des déchets spéciaux des ménages par les trois centres de collectes **concerne exclusivement les déchets des particuliers.**

Les déchets spéciaux provenant de l'industrie, de l'artisanat ou d'exploitations agricoles doivent être éliminés directement chez un preneur autorisé, conformément à l'ordonnance fédérale sur les mouvements de déchets (OMoD, RS 814.610) du 22 juin 2005.